



## Compte rendu du Conseil d'Administration du 2 décembre 2022

Le SNITM/FO était représenté par D.Pezron (DSI/SPV)

### **Le sujet principal à l'ordre du jour de ce CA était la présentation du budget initial 2023**

Mme la PDG a d'abord évoqué les points d'actualité (que l'on peut retrouver sur Intramet) :

- Lancement du nouvel Intramet
- Application mobile Météo-France récompensée en 2020.
- Météo-France lance son plan de sobriété énergétique, objectif -10% de consommation.
- Bilan de la saison estivale avec les acteurs de la lutte et de la prévention des feux de forêt à l'Elysée
- Participation de Météo-France au Salon des maires 2022.
- Lancement de Climadiag Commune : <https://meteofrance.com/climadiag-commune>
- Déploiement de la Vigilance V6 et de ses nouveautés,
- Renouvellement des moyens de calcul intensif de l'établissement. Une première proposition commerciale a été fournie par ATOS pour décrire les conditions de prolongation du marché actuel au-delà de mi-2025.
- Situation sanitaire:

Les chiffres des contaminations COVID suivent la trajectoire générale des chiffres nationaux, avec 43 cas en octobre, soit très légèrement plus qu'en septembre (37).

### **Délibération sur le budget initial 2023**

#### **ELEMENTS DE CONTEXTE ET PRINCIPALES ORIENTATIONS**

Le projet de budget 2023 est présenté avec un déficit de plus de 17 M€ qui s'explique par :

**1-l'explosion du coût des fluides attendue en 2023.**(+10.5M€ par rapport à 2022).

Ce poste de dépenses est stratégique pour Météo-France : près de 70% de la consommation électrique est liée au fonctionnement des salles de calcul hébergeant les deux supercalculateurs de l'établissement

**2-une forte augmentation des dépenses liées aux demandes d'indemnités de départ volontaire**, qui avaient été sous estimées par la direction (~5 M€ en 2022, près de 10 M€ en 2023).

Météo-France ne bénéficiera par ailleurs plus, en 2023, d'une subvention du fonds d'accompagnement interministériel des ressources humaines (FAIRH) pour l'accompagner dans son projet de transformation. **La charge supplémentaire qui pèse sur l'établissement en 2023 s'élève donc à 7,5 M€ (5 M€ de dépenses en plus et 2,5 M€ de recettes en moins)**

**3-l'impact, sur le résultat comptable 2022, des dotations complémentaires que Météo-France devrait percevoir d'ici la fin de l'exercice 2022.**

L'établissement sera bénéficiaire du versement, dans les prochaines semaines, d'une dotation complémentaire de 10,3 M€ et de la perception d'une subvention d'investissement de 2,15 M€ versée par anticipation pour l'acquisition et l'installation (en 2023 et 2024) de 5 bouées de mesures en Méditerranée.

**Du fait du résultat comptable excédentaire désormais prévu pour 2022, Météo-France sera redevable, en 2023, du paiement de l'impôt sur les sociétés pour l'exercice 2022. Une dépense supplémentaire de 1,95 M€ a donc été prise en compte dans ce budget.**

Afin de limiter le niveau du déficit induit par ces différentes augmentations, Météo-France a dû restreindre ses dépenses et, principalement, reporter certaines des opérations d'investissement prévues initialement.

L'effort pris en compte ici se chiffre à près de 3,3 M€. Il s'agit néanmoins d'opérations importantes qui devront donc être reprogrammées au plus vite (2024).

Sur une note plus optimiste, on note la fin de la baisse des effectifs (enfin !), avec +23ETP (dont 17 pour la météo des forêts), on observe aussi la hausse de la subvention d'État à 179,1 M€ (173,1 M€ en 2022).

**Le SNITM/FO s'est abstenu pour le vote de ce budget, car malgré des éléments positifs (subvention d'état et effectifs en petite hausse), du côté des mesures sociales le compte n'y est pas, car avec une inflation supérieure à 6%, une hausse du point d'indice de 3.5% et une IFSE qui n'augmente pas du tout, c'est une très forte baisse du pouvoir d'achat pour les agents.**

#### **Avancement des réorganisations prévues par le projet d'établissement 2022.**

Présentation par le DG/adjoint des évolutions depuis le CA du 26/11/21

-déploiement de Métronome qui remplace Menhir en mai-juin 2022

-nouvelle vigilance VV6, en 2 phases, 24/10 et 28/11.

-report de la suppression de la fonction PAR, au 09/23.

-affectation des sorties d'école pour gérer la saison de viabilité hivernale.

*Les déploiements ont pris du retard et ont imposé beaucoup de contraintes et une forte charge d'activité aux agents.*

#### **Délibération relatives à des marchés**

-Marché fourniture de radiosonde GNSS et de leurs accessoires utilisables dans le cadre du réseau opérationnel de radiosondage manuels et automatiques,

-Marché transport outre-mer, prise en charge et acheminement des matériels pour MF et opérations de douane,

-Gestion et exploitation de la restauration sur le site de MF à Toulouse, le candidat retenu s'engage à reprendre le personnel en place, **et il faut s'attendre à une hausse de 8% des tarifs!**

Le SNITM/FO a voté pour les candidats retenus pour ces 3 marchés.

#### **Point d'avancement sur le plan de mise en conformité au règlement d'exécution relatif aux prestataires de la navigation aérienne.**

Présentation par DSM/D, le règlement d'exécution UE 2017/373 est une évolution majeure qui touche tous les domaines d'activité de MF, et dont l'échéance est décembre 2025, l'enjeu est le maintien du certificat ciel unique.

**7) Point sur le déploiement de la vigilance.**

Pas de nouvelles informations.

**8) Délibération relative à la validation du plan d'actions 2023 couvrant les risques budgétaires et comptables.**

Présentation de SG/D, exercice de comptabilité très technique et difficile à saisir pour des béotiens.

**Prochain CA le 10 mars 2023.**

**contact : [dominique.pezron@meteo.fr](mailto:dominique.pezron@meteo.fr)**